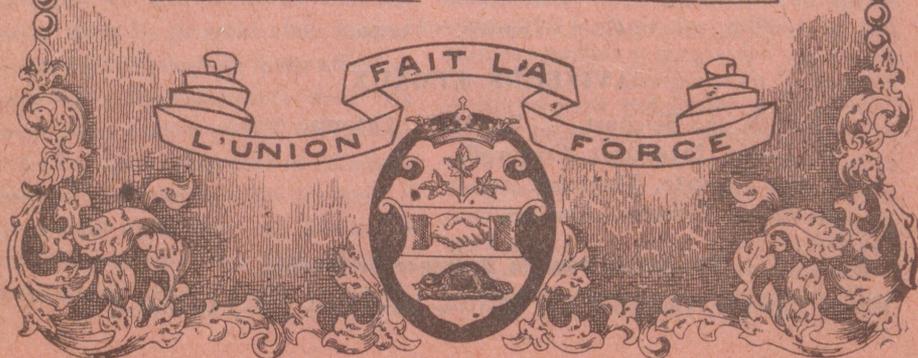


**L'UNION SAINT JOSEPH DU CANADA**

**Notre Grand Concours**  
BAT SON PLEIN.

Vous qui lisez ce journal, avez-vous proposé un membre ? Si-non il en est encore temps.  
Gagnez un des Prix Spéciaux offerts aux membres.



# OFFICIERS

---

## CONSEIL EXECUTIF.

**Président d'Honneur**, Mgr. J. T. Duhamel, Arch. d'Ottawa.  
**Chapelain Général**, Monsignor J. O. Routhier, Vicaire-Général.  
**Président Général**, A. Allard, Négociant en gros, Ottawa.  
**1er Vice-Président**, J. A. St. Denis, M.D., Montréal, Qué.  
**2me Vice-Président**, L. E. O. Payment, Avocat, Québec.  
**Directeur Général**, O. Durocher, Ex-Maire, Ottawa.  
**Chancelier Supreme**, Révd. J. Châtelain, Thurso.  
**Censeur Suprême**, S. C. Larose, Employé Civil, Ottawa.  
**Contrôleur Supérieur**, A. E. Brunet, Courtier, Montréal.  
**Trésorier Supérieur**, L. A. E. St. Pierre, Comptable, Ottawa.  
**Receveur Général**, C. S. O. Boudreault, Echevin, Ottawa.  
**Médecin Général**, R. Chevrier, M.D., 168 Ave. Daly, Ottawa.  
**Greffier Général**, J. M. Fleury, Professeur, Ottawa.  
**Sergent d'Armes**, C. Fortin, Marchand, Beauceville, Québec.

## CONSEIL JUDICIAIRE.

**Président**, Rév. J. Châtelain, Chancelier Suprême, Thurso.  
**Chancelier Supérieurs**, D. Danis, Cornwall; F. R. E. Campeau, Ottawa; Rév. P. S. Hudon, Rockland; Jules Gratton, Hull.

## CONSEIL FINANCIER.

**Président**, S. C. Larose, Censeur Suprême, Ottawa.  
**Censeurs Supérieurs**, G. L. Fink, Ottawa; J. A. Tanguay, Montréal; T. Rochon, Clarence Creek; Art. Caron, Hull.

## BUREAU MEDICAL.

**Président**, R. Chevrier, M.D., Médecin Général, Ottawa.  
J. A. Duhamel, M.D., Montréal; P. H. Bédard, M.D., Québec,  
U. Archambault, M.D., Hull; A. Rodrigue, M.D., Buckingham.

## AUDITEURS SUPERIEURS.

J. N. Rattey et G. W. Séguin, Ottawa.

## ORGANISATEUR-EN-CHEF.

G. J. Tessier, Ottawa.

## AVISEURS LEGAUX.

Hon. N. A. Belcourt, C. R., M.P., Ottawa.  
D. Danis, Magistrat, Cornwall.  
Clovis Laporte, Montréal.  
L. E. O. Payment, Québec.

## Procureur pour la Province de Québec.

Clovis Laporte, Chambre 203, Bâtisse New-York Life, Montréal.



# Le Prévoyant

Organe Officiel de  
L'UNION SAINT-JOSEPH DU CANADA.

Vol. XIII. — No 6.

OTTAWA, OCTOBRE 1907.

Abonnement, \$1.00 par an

## L'Utilité des Conseils de District

Peu à peu, jour par jour, apparaît à nos yeux l'utilité réelle des Conseils de District.

Nous ne devons que des félicitations à ces corps subordonnés pour la coopération précieuse accordée à l'Exécutif dans une certaine direction. Jusqu'ici le travail des Bureaux de Direction s'est résumé surtout à l'installation des nouveaux conseils. Des groupes de membres ayant demandé ce privilège d'autonomie et ayant rempli toutes les conditions voulues reçoivent leur existence officielle à la cérémonie de l'installation.

Ces cérémonies sont toujours le prétexte à de certaines réjouissances et en même temps fournissent aux officiers supérieurs l'occasion de donner en détails et en termes clairs, aux officiers subalternes et aux membres, tous les conseils dont ils peuvent avoir besoin pour l'administration de leurs affaires, et tous les éclaircissements dont ils peuvent avoir besoin pour l'interprétation fidèle des règlements et l'accomplissement ponctuel de leurs devoirs.

Le Conseil de District de Montréal a vu à l'installation des Conseils Locaux de Ste-Elizabeth de Portugal, de

St-Edouard, de Contrecoeur et tout récemment de St-Jean de Matha.

Le Conseil de Québec a fait l'installation de neuf nouveaux conseils dans les limites de son district.

Le Conseil d'Ottawa ne reste pas non plus en arrière quand il s'agit de remplir son devoir et les officiers du Bureau de Direction sont toujours empressés de seconder l'Exécutif dans ses efforts à promouvoir les intérêts de la société.

Quand nos trois Conseils de District auront bien compris la mission qui leur incombe, quand ils seront entrés en plein dans leur rôle, quand ils s'intéresseront davantage à la propagande dans les limites de leur district respectif, quand ils surveilleront de plus près les affaires des Conseils Locaux placés sous leur juridiction et qu'ils verront à aplanir les difficultés qui peuvent parfois y surgir, il n'y a aucun doute que leur coopération deviendra excessivement précieuse, qu'elle soulagera beaucoup l'administration centrale en lui donnant en outre plus d'efficacité, et qu'elle justifiera d'une manière irréprochable la position de ceux qui ont travaillé à la création des Conseils de District et qui sont encore convaincus de leur grande utilité.

## Thurso en Fête

Le 25ème anniversaire de prêtrise de M. le curé Chatelain.—  
Réjouissances.

Notre Chancelier Suprême, le Révérend M. Chatelain, a été le héros d'une fête mémorable à Thurso, le 5 septembre dernier.

Le village et la paroisse s'étaient donné la main pour célébrer dignement le 25ème anniversaire de prêtrise et de cure de leur bien-aimé pasteur.

Mgr. Duhamel avait voulu donner un relief spécial à cette démonstration en y prenant part personnellement.

Il y eût grand'messe, banquet, discours et amusements divers.

La paroisse entière était comme une grande famille fêtant son chef et prenant congé pour vingt-quatre heures. Plusieurs riches cadeaux ont été présentés ou adressés à M. le curé de la part des nombreux amis qu'il a su se créer et s'attacher, grâce aux précieuses qualités qui le distinguent.

Ci-suit l'adresse qui fut lue après la cérémonie religieuse :

Monsieur le curé,

Lorsqu'un événement heureux survient au cours de notre vie, tout cœur chrétien ressent d'abord le besoin d'en remercier notre créateur. Ainsi, béni soit Dieu, qui faisant luire ce jour d'allégresse, permet aux paroissiens de Thurso d'offrir à leur père spirituel, l'hommage de leur reconnaissance et l'expression de leur affection respectueuse.

Vingt-cinq ans ont passé dans le cycle immuable des temps, Monsieur

le Curé, depuis le jour, où, consacré de la veille, vous étiez chargé par l'autorité diocésaine, de diriger cette paroisse. Et si ce poste d'honneur vous était dévolu malgré votre jeune âge c'est que Monseigneur Duhamel connaissait la valeur de l'homme auquel il confiait des intérêts si graves et imposait une si lourde responsabilité. Nous savons, Monsieur le Curé, combien le choix était bon. Votre humilité dut-elle en souffrir, les faits sont là pour le proclamer d'eux-mêmes. L'histoire de la paroisse de Thurso pendant un quart de siècle fait éclater le zèle ardent, l'inépuisable charité, l'administration sage, la prudence dans les conseils, la patience dans les épreuves, l'activité devenue proverbiale, l'autorité ferme et douce de notre vénéré pasteur.

N'est-ce pas à votre énergie et à votre talent que nous devons cette église, l'une des plus belles de notre diocèse? Bâtie en quelques années, elle fut plus rapidement encore relevée de ses ruines lorsqu'elle eut subi les atteintes du terrible fléau de l'incendie.

Quel est celui de vos paroissiens qui n'a reçu quelques preuves de votre générosité? Sans cesse à l'affût de toutes les misères pour les soulager, misères du corps ou misères du cœur, à chacune vous apportez le remède, secourant les indigents, consolant les affligés, n'oubliant jamais que Notre Seigneur Jésus-Christ, louant le bon

Samaritain, ajoute dans le même évangile: "Allez et faites de même". Votre parole d'Apôtre sait encourager les plus zélés et stimuler les plus timides, ouvrir aux enfants la voie de la vie chrétienne, soutenir les faibles, et donner aux mourants la réconfortante confiance dans la miséricorde Divine.

Infatigable pionnier, vous n'avez pu restreindre votre zèle au champ, pourtant si vaste, de votre paroisse. Votre compétence comme mutualiste s'affirme par les nombreuses demandes de conférences auxquelles vous ne pouvez suffire; les Forestiers Catholiques s'honorent de vous compter au nombre de leurs principaux membres, et l'Union St-Joseph s'est empressée de vous investir des fonctions de Chancelier Suprême.

De tout cela, Monsieur le Curé, nous qui savons, pour l'avoir éprouvé, le grand amour que vous portez à tous vos paroissiens, nous avons en ce jour de votre Jubilé Sacerdotal le devoir de nous souvenir, nous avons le droit de nous glorifier puisque c'est la valeur du Pasteur qui fait la gloire des paroissiens,

Ce modeste souvenir qui témoigne de notre filiale gratitude, nous vous supplions de l'agréer avec la même cordiale simplicité que nous mettons à vous l'offrir et nous bénissons Dieu, le remerciant de vous avoir fait le père de nos âmes, lui demandant de vous conserver longtemps encore pour nous guider et nous soutenir.

AD MULTOS ANNOS.

## Conseil de District de Québec

Rapport du Président présenté à l'assemblée du 26 Avril 1907, à Québec.

Messieurs,

Je suis heureux de vous faire mon premier rapport à cette assemblée convoquée conformément aux prescriptions de l'article 116 du Code de 1906.

Il y a déjà près d'un an que j'occupe le siège présidentiel du Conseil de District de Québec de l'Union Saint-Joseph du Canada, et pendant cette année, je puis vous assurer que notre Conseil n'a pas été oisif. Il n'a pu cependant accomplir tout le bien qu'il désirait, pour la raison qu'étant encore dans ses débuts, il n'avait pas le développement nécessaire, il n'était pas

organisé pour remplir les multiples devoirs qui se sont présentés dans le cours de cette première année de son existence. Vous n'ignorez pas que la taxe de capitation n'a été mise à sa disposition que tout récemment, que ce retard a eu pour effet de paralyser ses mouvements; mais, grâce à la bienveillance de l'Exécutif, il a obtenu une avance sur le montant qui lui revient de cet impôt. Maintenant, mais seulement à la fin de l'année, il est en état de remplir les fonctions pour lesquelles les Conseils de District ont été créés.

Nous avons eu plusieurs assemblées

du Bureau de Direction, et dans ces réunions, je suis heureux de rappeler que l'harmonie la plus parfaite a toujours régné. Quelques fussent les désagréments qui ont pu exister, ils n'ont jamais paru pendant les séances du Bureau. Pendant celles-ci, tous les membres semblaient vouloir remplir consciencieusement leur devoir et travailler pour le bien de la belle et florissante société dont nous sommes heureux et fiers de faire partie. Tous les membres ont mis de côté leur intérêt personnel pour contribuer dans la mesure de leur force au succès de notre Conseil.

Je saisis cette occasion pour vous en remercier, messieurs, car cette conduite a beaucoup facilité ma tâche comme président, et a de plus contribué au succès de notre première année d'administration.

Pendant les assemblées du Bureau de Direction des idées ont été émises qui ont beaucoup servi à démontrer l'utilité des Conseils de District et le rôle important qu'ils sont appelés à jouer dans l'organisation de l'Union St Joseph du Canada. L'une d'entre elles surtout fait voir clairement tout le bien que nous pouvons accomplir; je veux parler de la suggestion de notre estimable trésorier, M. le Dr Bédard, relativement aux lettres circulaires que nous avons expédiées à chacun des Conseils Locaux de notre District, demandant les renseignements nécessaires pour nous mettre au courant des progrès accomplis par ces Conseils, ainsi que sur l'état d'esprit de leurs membres.

Je dois vous dire que l'Exécutif nous a décerné un certificat de bonne conduite dès qu'il a pris connaissance des exemplaires que je lui ai apportés lors

de sa dernière séance tenue à Ottawa, le 11 du courant. Je suis chargé par lui de vous dire combien il a trouvé pratique cette circulaire ou plutôt ce questionnaire. Les membres de l'Exécutif ne tarissaient pas de nous féliciter, et, pour témoigner de la sincérité de leurs éloges, l'on m'a demandé d'en expédier une copie aux secrétaires des Districts d'Ottawa et de Montréal. C'est, vous pouvez le croire, avec un vif plaisir que je me suis rendu à ce désir. En parlant de cette circulaire, on remarquait que c'était la preuve du bien que pouvaient et devaient faire les Conseils de District, et la justification complète de ceux qui avaient contribué à leur création comme partie de l'organisation de notre Société.

En cette occurrence, je crois qu'il est de notre devoir de remercier M. le Dr Bédard d'avoir attiré l'attention de l'Exécutif aussi favorablement sur notre Conseil.

Le comité chargé de faire l'examen des rapports des Conseils Locaux vous fera son rapport, et vous verrez plus clairement encore, après la lecture qu'en fera le secrétaire, combien nous avons été heureux de saisir cette idée et la mettre en pratique. Vous verrez par cette lecture que l'un de nos principaux soins est de bien faire comprendre aux membres que la taxe de capitation n'est pas un prélevé dont ils ne retirent aucun bénéfice, mais plutôt un léger impôt qui permet aux Conseils de District de fonctionner en lui donnant le moyen de contribuer sa large part à la bonne administration de la Société, et, par conséquent, à sa prospérité tant sous le rapport de l'augmentation de ses membres que sous celui de son état financier. Cette taxe donnée aux membres une sûreté

additionnelle puisque ce sont des officiers choisis par eux-mêmes, des hommes qu'ils rencontrent et connaissent, qui participent à l'administration de la Société dans laquelle ils ont un intérêt comme sociétaire. Je crois que si ces raisons étaient bien exposées aux membres, pas un d'entre eux ne s'opposerait au paiement de cette légère somme de vingt-cinq centins par année que nous leur avons demandée.

Je crois qu'il est du devoir de chacun des officiers du Conseil de District, lorsque l'occasion s'en présente, d'insister fortement pour faire saisir cette idée que les Conseils de District sont nécessaires, et que sans ce léger impôt, ils ne pourraient exister. La conclusion inévitable est que l'impôt est nécessaire si le District veut profiter du bien que peut opérer le Conseil de District.

A l'une des assemblées du Bureau de Direction, les membres ont eu la générosité de fixer les salaires du Trésorier et du Secrétaire. Rien n'était plus juste, et le Bureau s'est montré à la hauteur de sa position en accordant une rémunération raisonnable à chacun de ces deux officiers qui ont la responsabilité, l'un de surveiller nos finances, l'autre de mettre en ordre les délibérations de nos réunions, ainsi que faire la correspondance assez volumineuse du Conseil.

A une autre assemblée du Bureau de Direction, tenue aussi avant la fin de l'année fiscale, une gratification de \$100 a été votée en ma faveur comme président. Je dois vous dire qu'immédiatement après la séance, j'ai écrit au secrétaire une lettre faisant remise au Bureau de Direction de cette somme de \$100 dont on avait cru devoir me gratifier.

Après avoir mûrement délibéré sur l'état actuel de nos finances, j'ai cru de mon devoir de faire cette remise afin de tenir cette somme à la disposition du Bureau pour défrayer les dépenses des multiples travaux que nous avons à faire et dont l'accomplissement constitue la raison d'être des Conseils de District.

Je trouve que l'éloignement du secrétaire constitue un grand inconvénient, une entrave au bon fonctionnement du Conseil. Cet éloignement oblige le président à faire une grande partie de la correspondance, car, il est aussi facile de faire parvenir une réponse directe à une lettre que d'en écrire une au secrétaire pour lui dire ce qu'il doit répondre, sans compter que la dépense en timbres de poste serait doublée. S'il était possible de distribuer les officiers de manière à mettre le secrétaire plus en rapport avec le président, je vous assure, messieurs, que cela faciliterait de beaucoup la bonne administration du Bureau de Direction.

Je crois aussi, messieurs, que le comité que vous avez nommé pour faire l'examen des lettres circulaires déjà mentionnées, devrait être constitué en "Comité d'Administration" pour les affaires de routine du Bureau, semblable à celui qui régit les affaires de l'Exécutif entre chaque assemblée mensuelle de ce corps. Ce comité, si vous décidiez de le constituer, devrait faire rapport à l'assemblée régulière du Bureau sur les sujets qui auraient été réglés par lui. Ses pouvoirs et devoirs devront être tracés par vous sur le modèle que nous avons dans le "Comité d'Administration" de l'Exécutif. Voilà une question qui mérite votre attention car la formation d'un tel

comité diminuerait de beaucoup les dépenses du Bureau, et l'argent que nous déboursions pour nos assemblées pourrait être employé à visiter les Conseils Locaux selon leurs besoins, tel que démontré par les rapports reçus par le président et sur lesquels le comité va vous entretenir.

Le secrétaire de ce comité pourrait remplacer pour beaucoup de correspondance celui du Conseil de District, et, peut-être, par ce moyen nous pourrions ne pas tant souffrir de l'éloignement de celui-ci.

Une autre suggestion que je crois opportune à faire, c'est la constitution d'un comité chargé d'étudier le Code, et surtout cette partie qui concerne les Conseils de District, et, de suggérer des amendements à présenter à la réunion de la Convention en 1908.

En constituant un tel comité maintenant, il aurait le temps de faire un travail efficace et faire son rapport assez tôt pour être dans les délais fixés par le Code à l'article 121, par. 2. L'existence de ce comité ne ferait pas obstacle au privilège qu'a tout membre de suggérer des amendements et les soumettre au Bureau de Direction soixante jours avant la Convention afin d'être en règle avec le Code.

En terminant, permettez-moi, messieurs, d'attirer votre attention sur les progrès accomplis par la Société depuis quelque temps. Elle compte aujourd'hui au delà de 20,000 membres et son capital réservé est près de \$400,000, sinon au delà de cette somme. Ces progrès doivent nous servir de stimulant, et nous pousser à faire tout en notre pouvoir pour contribuer davantage à sa prospérité. Notre Société est certainement appelée un jour à jouer un grand rôle dans la destinée

de notre race. Ce sont des sociétés catholiques comme la nôtre qui opposent une digue aux ravages causés par les faux principes dont la mise en pratique en Europe nous démontre tout le danger et pour l'ordre social et pour la religion. Il n'y a aucun doute que les principes sur lesquels est fondée notre société, étant loyalement observés, influent et influenceront sur l'avenir d'une race comme la nôtre en contribuant à maintenir vivantes notre langue et notre religion.

Que notre influence et nos principes soient mis à la disposition de tout ce qui est grand, noble et patriotique! En agissant de la sorte nous aurons fait notre devoir, non seulement envers l'Union St Joseph du Canada, mais en même temps nous aurons contribué au triomphe des idées saines sur l'ordre social. au triomphe de la patrie, de Dieu et de Son Eglise.

L. E. O. PAYMENT,  
Président.

Québec, 26 avril, 1907.

### AUX INTERESSES

Le Bureau de Direction du Conseil Local de Québec (No 29) invite cordialement ses membres à assister aux assemblées bi-mensuelles de leur conseil.

On y discute des questions du plus haut intérêt, on y fait la perception de la contribution mensuelle, et pour quelque temps encore, il s'y fera un tirage donnant droit à deux des membres présents à une prime de 50 cts. chacun.

Les assemblées ont lieu le 1er et le 3me vendredi de chaque mois.

Par ordre,

EMILIEN SAUCIER, secrétaire.

## Nouveau Concours

Offrant à tous nos membres des avantages exceptionnels.

Notre dernier concours est terminé depuis trois mois et l'Exécutif a cru qu'il serait avantageux d'en ouvrir un autre. Nous comptons sur une recrudescence de zèle et de dévouement de la part de nos agents et de tous nos membres pour assurer à ce nouveau concours un succès qui éclipsera celui du dernier.

Le concours du mois de mars dernier nous a donné près de six mille nouveaux membres, dont la plupart ont payé avec leur demande d'admission trois ou quatre mois de contributions; rien ne devrait empêcher le recrutement durant le concours qui s'ouvrira le 15 septembre courant de dépasser ce chiffre.

Les conditions offertes, bien que différant quelque peu des conditions du concours de mars, sont à notre point de vue encore plus avantageuses et devraient permettre un travail facile et rémunérateur à tous ceux qui voudront profiter des avantages offerts aux membres recruteurs, tout en assurant le développement de notre Société.

Tous les membres ont à cœur l'expansion de l'Union St-Joseph du Canada et il suffit de leur rappeler ce que nous attendons d'eux pour qu'ils se mettent activement à l'œuvre. Que chacun consacre une partie de ses loisirs à faire connaître la société à ses amis ou à ses parents et il sera surpris de la facilité avec laquelle il obtiendra l'adhésion de nouvelles recrues.

Notre société compte actuellement au delà de 23,000 membres, possède

un actif d'au-delà de \$350,000 et offre toutes les garanties les plus sûres à ses membres, ses plans d'assurance sont multiples et ses taux aussi bas que la prudence puisse le permettre.

En joignant à ces considérations les avantages exceptionnels offerts durant le concours le travail de recrutement devient réellement facile.

A l'œuvre donc et travaillons ferme, le succès est assuré.

x

### Conditions du Concours

Entrée, \$1.00.

Examen gratuit.

Police gratuite.

Certificat gratuit.

Code gratuit.

Insigne gratuit.

Tout ce qui est requis des aspirants est :

- 1° de signer une demande d'admission ;
- 2° de déposer \$1.00 pour l'entrée et le montant d'un mois de contribution ;
- 3° de subir l'épreuve médicale.

Le dépôt entier de tout aspirant refusé sera remboursé aussitôt, personne ne risque donc rien en faisant une demande d'admission.

A tous les membres admis durant le concours nous donnerons un insigne de la société.

Ces insignes sont envoyés, aussitôt l'acceptation du membre enregistrée, directement à l'agent recruteur ou à la personne qui aura proposé l'aspirant, le membre devra donc s'adresser à son

proposateur pour avoir son insigne-prime.

Tous les membres qui déposeront avec leur entrée la contribution d'un mois recevront un insigne bouton de la valeur de 25 cents.

Ceux qui déposeront deux mois de contribution avec leur entrée recevront un insigne régulier de membre valant 50 cents.

Ceux qui déposeront trois mois avec leur entrée recevront un de nos nouveaux insignes de gala valant \$1.00.

x

**Commissions offertes aux agents recruteurs et aux membres proposant un aspirant.**

La Société paiera les commissions suivantes pour tout membre accepté:

Pour un membre accepté pour une police de moins de \$1,000, et ayant déposé avec son entrée, un mois de contribution—\$1.00 ;

Pour un membre accepté pour une police de moins de \$1,000, et ayant déposé deux mois ou plus de contribution avec son entrée—\$1.50 ;

Pour un membre accepté pour une police de \$1,000 et plus, s'il a payé, avec son entrée, un mois de contribution—\$1.50 ;

Et s'il a déposé deux mois ou plus,—\$2.00.

Les personnes qui recruteront des aspirants devront invariablement se conformer aux règles suivantes:

1°. Signer la demande d'inscription à l'endroit portant la souscription "agent";

2°. Faire recommander l'aspirant par un autre membre de la société, [un membre du bureau de direction, lorsqu'il existe un conseil, ou par un notable de la localité s'il n'y a pas déjà des membres].

3°. Envoyer aussitôt qu'il a rempli l'inscription, ce document et le montant du dépôt, directement à l'Union St-Joseph du Canada, Ottawa.

### Notes Importantes

Les commissions seront payées toutes les semaines pour les membres admis durant la semaine précédente.

Un bordereau indiquant les noms des membres pour lesquels les commissions sont payées accompagnera chaque chèque.

EN MEME TEMPS les insignes primes auxquels ont droit les nouveaux membres seront envoyés au proposeur et ce dernier est requis de livrer ces insignes à qui de droit sans délai.

Les avis d'admission seront adressés directement aux membres acceptés.

Le remboursement des dépôts des aspirants refusés seront aussi adressés chaque semaine aux proposeurs qui devront en faire remise aussitôt à ces personnes.

Ces remboursements seront faits par chèque à l'ordre de la personne refusée.

Toute correspondance ou envoi de documents devront être suffisamment affranchis et les chèques devront toujours être acceptés et payables au pair à Ottawa, Montréal, Québec, Hull ou Toronto.

Toute correspondance ou envoi de documents devront être adressés à "L'Union St-Joseph du Canada" et tous les chèques ou mandats d'argent faits payables à l'ordre de "L'Union St-Joseph du Canada."

Si tous veulent bien se conformer à ces instructions nous n'avons aucun doute, qu'avec le zèle et le dévouement dont nos membres vont sûrement faire

preuve, le concours actuel dépassera même nos espérances les plus optimistes.

### Prix spéciaux offerts durant le présent Concours.

Ces prix sont destinés aux membres qui proposent de nouveaux aspirants et les agents n'y ont aucun droit.

En plus des commissions offertes et spécifiées dans les conditions du concours publiées à la page 68, l'Exécutif accordera les prix spéciaux suivants qui pourront être gagnés par les mem-

bres proposant des aspirants durant le prochain concours :

1er prix—\$50.00 en or au membre qui fera admettre le plus grand nombre de membres pendant le dit concours.

2ème prix—\$40.00 en or à celui qui arrivera deuxième.

3ème prix—\$30.00 en or à celui qui sera troisième.

4ème prix—\$25.00 en or au quatrième.

5ème prix—\$15.00 en or au cinquième.

6ème prix—\$10.00 en or au sixième.

7ème prix—\$5.00 en or au septième.

Ces prix seront distribués après le concours fini.

## Installations de Conseils

### A Fort William, Ont.

Notre organisateur M. L. J. Bourdon est de retour de son voyage dans les Provinces de l'Ouest où il a accompli un excellent travail d'organisation. Au cours de ce voyage M. Bourdon a fait l'installation d'un nouveau Conseil à Fort William en outre des divers bureaux de perception qu'il a établi.

L'installation du Conseil de Fort William a été faite avec pompe et l'enthousiasme des membres de cette localité a donné à cette fête un caractère tout spécial qui laisse augurer les plus belles espérances pour le développement de la Société dans cette prospère ville de l'Ouest d'Ontario et les centres voisins.

Le dimanche matin, 15 septembre courant, une messe solennelle fut célébrée par le Rév. M. Primeau, chapelain du nouveau Conseil, spécialement

pour les membres de la Société. Les membres de la Société accompagnés de leurs amis se rendirent en procession à la messe et après l'office divin la procession se forma de nouveau pour se rendre à la Salle Naud, après avoir défilé par les principales rues de la ville. Le soir eut lieu la cérémonie d'installation. Le vice-président M. Théo. Naud ayant généreusement mis sa vaste salle à la disposition du Conseil pour la circonstance.

La cérémonie commença par le chant de l'hymne à St. Joseph "Te Joseph celebrant" chanté par un chœur de plus de quarante voix, les officiers du nouveau Conseil reçurent leurs insignes de la main des Dames présentes, M. Bourdon qui présida à la cérémonie sut trouver des paroles appropriées pour remercier ces Dames de leur gracieuseté.

Des discours furent ensuite pronon-

cées par le Rév. M. Primeau, chapelain, M. Roy le président du nouveau Conseil, Rev. Père Arpin, le Dr. Manion et M. Lafleur le secrétaire du Conseil de Port Arthur.

Le lundi soir les membres du nouveau Conseil donnaient une superbe soirée de gala dans la même salle et au cours de la veillée le président du Conseil de Fort William présentait à M. Bourdon une magnifique canne à pommeau d'or en souvenir de son passage dans cette ville et comme marque de gratitude de ses bons offices comme organisateur. C'est en termes émus que M. Bourdon remercia ses confrères et les assura qu'il était sensible à la marque d'estime qu'ils accordaient à l'Union St. Joseph du Canada dans la personne de son représentant.

Mr. Bourdon part ces jours-ci pour un voyage d'organisation dans les provinces maritimes et nous sommes assuré qu'il remportera là bas un aussi beau succès que celui qu'il vient d'avoir dans l'ouest.

Voici les noms des officiers de ce nouveau conseil:—

Prés., M. J. B. Roy.  
 1er Vice-Prés., M. T. Naud,  
 2nd Vice-Prés., M. Alp. Giguère.  
 Sec., M. J. S. Coursol.  
 Trés., M. O. Sabourin,  
 Receveur, M. Eug. Trembay.  
 Visiteurs, M. Hector Tremblay, M. Alf. Cusson.  
 Censeurs, MM. Art. Choquette, Jos. Lebrun, W. Laffèche.  
 Com. Ordonnateur, M. Jos. Lespérance  
 Chapelain, Rév. M. Primeau.  
 Médecin, Dr. C. J. Manion.

### Ste-Angèle de Laval.

L'installation du Conseil de Ste. Angèle de Laval, qui compte déjà 77 membres fournit un nouvel indice de la prospérité de L'Union Saint-Joseph du Canada. Nous nous implantons partout, favorisant l'union des âmes et des cœurs sur tout le territoire canadien, portant l'harmonie, la prospérité et les sentiments d'une mutualité parfaite dans tous les foyers canadiens. Nous faisons une belle œuvre, une œuvre nationale, que Dieu en soit béni!

M. Albert Boulet, syndic du conseil de District de Québec était l'officier installateur. Il s'est rendu dans ce charmant petit bosquet qu'est Ste. Angèle de Laval le dimanche, 25 août dernier et procédant à l'élection, a obtenu les résultats suivants:

Chapelain, Rev. Victor de Carufel.  
 Président, M. Ernest Désilets.  
 1er Vice-Président, M. J. A. Poitras.  
 2nd Vice-Président, M. Philippe Désilets.  
 Secrétaire, M. Barromé Bourgeois.  
 Trésorier, J. E. Coulombe.  
 Receveur, M. Alphonse Duseault.  
 Visiteurs, Messieurs Arthur Denoncourt et J. B. Levasseur.  
 Commissaire Ordonnateur, M. J. B. Camiraud.  
 Censeurs, Messieurs J. U. Levasseur, Hilaire Lenneville et David Hébert.

Etaient présents environ 50 membres, et après l'élection et la distribution des insignes aux nouveaux officiers, la prestation de la promesse solennelle, il y eut des discours par le révérend M. de Carufel le chapelain et par M. Boulet, ce dernier, ancien officier de l'Exécutif, démontrant les avantages qu'il y a d'appartenir à notre société tant au point de vue

de l'intérêt matériel, qu'au point de vue national et religieux.

Les officiers croient pouvoir augmenter le nombre des membres à 100 au moins, avant bien longtemps, et nous sommes convaincus qu'avec les bonnes dispositions manifestées lors de l'installation que Ste. Angèle de Laval sera sous peu l'un des conseils le plus nombreux en dehors des grandes villes de la province.

(Communiqué)

\*\*\*

### Ste-Angèle de Rimouski.

Dimanche, le 22 Septembre dernier, dans la salle de l'école modèle de la paroisse, bien décorée pour la circonstance, eut lieu l'installation des officiers du Conseil de Sainte-Angèle de Rimouski, No 152 de l'Union Saint-Joseph du Canada organisé et installé par Mr. P. H. A. Caron, de Ste-Flavie Station, Qué. M. Caron était délégué de l'Exécutif du Conseil de District de Québec dont il est un des membres. Aucune assemblée tenue à Ste-Angèle n'a encore dépassé en beauté et en enthousiasme celle qui vit la naissance de ce nouveau Conseil. Après avoir donné un exposé général des principes qui régissent l'Union St-Joseph du Canada, l'officier installateur fit faire l'appel des officiers élus, savoir :

Chapelain et Président, P. N. Côté, curé de Ste-Angèle.

1er Vice-Président, Pierre Langlais.

2e do Alphonse Roy.

Secrétaire, Aurèle Ouellet.

Trésorier, Charles D'Astous.

Receveur, Alph. Girard.

Censeurs, Robert Hudon, Zénon Hudon, Valence Madore.

Visiteurs, Augustin Desrosiers, Alfred Lepage.

Com.-Ord., Charles Poirier.

On procéda ensuite à la décoration des officiers, cette cérémonie terminée après avoir fait souscrire à la promesse solennelle et instruit les officiers dans les devoirs de leur charge respective, le nouveau président est alors conduit à son siège présidentiel par l'officier installateur P. H. A. Caron, qui le félicita en quelques paroles appropriées.

M. le curé Côté, le nouveau président, fit un chaleureux discours et finit en disant qu'il était heureux d'être le président de ce Conseil dont les membres se feront remarquer par leur bonne conduite et offrit des remerciements à l'officier installateur P. H. A. Caron pour les conseils pratiques qu'il a donnés, pour le succès du nouveau Conseil.

Tous se sont retirés emportant un souvenir durable de cette belle fête.

### AVIS.

OTTAWA, 15 octobre 1907.

Aux membres de l'Union Saint-Joseph  
au Canada.

Les contributions mensuelles régulières aux diverses caisses de la Société, sont dues et payables par tous et chacun des membres qui en font partie, le premier jour de chaque mois. En conformité avec les articles 222 et 223 du Code, tout sociétaire qui, le premier jour de Oct. prochain n'aura pas payé ses contributions et redevances pour ce mois, perd tous ses droits aux bénéfices en maladie pour un temps égal au retard qu'il a apporté à les payer. (Voir l'article 188 du Code.)

Tout membre qui, à l'expiration de trente jours, n'aura pas payé les dites contributions et redevances, est par le fait même et sans autres avis suspendu. Il est rayé à l'expiration de soixante jours de la date de suspension, s'il ne s'est pas mis en règle. Cet avis est donné en conformité avec les dispositions du Code.

J. M. FLEURY,

greffier-général

# LE PRÉVOYANT

PUBLIÉ PAR

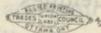
**L'Union St-Joseph du Canada**

A OTTAWA

Angle des rues Dalhousie et York

Téléphone 625

PARAIT LE 15 DE CHAQUE MOIS



## PENSEES ET NOUVELLES.

Qui va gagner un prix ?

×

Pourquoi ne feriez-vous pas un bon agent ?

×

La persévérance est la première qualité nécessaire à un bon agent.

Payez vos contributions en proposant un nouveau membre.

×

La bonne santé actuelle d'un homme n'est pas une raison pour ne pas faire partie d'une société mutuelle.

×

Essayez à faire du recrutement et vous verrez que ce n'est pas si difficile que vous pouvez vous le figurer de prime abord.

Si vous êtes convaincu que votre société est bonne et prospère, vous pourrez facilement convaincre les autres d'en faire partie.

Plus de la moitié des malades auxquels nous payons des bénéfices ont été victimes d'accidents. Il faut se protéger surtout contre l'imprévu.

×

Nous publions aujourd'hui le rapport du Président du Conseil de District de Québec et nous lui adressons en même temps nos plus sincères félicitations, ainsi qu'au Bureau de Direction tout entier, pour la manière dont il comprend et remplit ses obligations.

## CONDOLEANCES

A une assemblée de l'Union St-Joseph du Canada, Conseil Local de Ste-Anne de la Pérade, il est résolu :

1. Proposé par M. Bruno Lahaye, M.D, secondé par MM. Alfred Lanouette et Godtroy Bertrand, que notre Conseil ayant appris avec douleur la mort d'Alphonsine Perreault, épouse de Cyrille Germain, membre de l'Union St-Joseph, prie la famille d'accepter leurs plus sincères condoléances.

2. Proposé par M. J. A. Fréchette, secondé par M. Eugène Vallée que la présente résolution soit transmise à la famille ainsi qu'au "Prévoyant," organe officiel de la société.

OTHON TESSIER, Prés.

J. A. ARCAND, Sec.

\*\*\*

A son assemblée régulière, tenue le vendredi, 6 septembre courant, le Conseil de Québec a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

Que le Conseil local n° 29 de l'Union Saint-Joseph du Canada apprend avec une réelle douleur le décès du confrère Ernest Gauvin ;

Qu'il désire exprimer à la famille, ses sentiments les plus sympathiques pour la perte qu'elle vient de subir ;

Qu'une copie de la présente résolution lui soit, en conséquence, transmise ;

Qu'enfin, une autre copie en soit adressée au rédacteur du "Prévoyant" pour publication.

E. SAUCIER, Sec.

\*\*\*

A une assemblée du Conseil Saint-Rédempteur, Hull, il a été proposé par le Révérend J. E. Barrette, secondé par J. Chevalier, qu'un vote de sympathie soit offert à notre président, M. Ed. Pilote, à l'occasion de la mort de son fils bien-aimé.

\*\*\*

A une assemblée régulière de l'Union St-Joseph du Canada, Conseil de Sorel, tenue dimanche, le 1er septembre il a été proposé par M. Patrix Yergeau, secondé par M. E. Lemoine, que les membres du conseil ont appris avec regret le décès de Mme Ephrem Brazeau, sœur du président de ce conseil, arrivé à Montréal, le 24 août dernier.

Ils offrent à ce dernier leur sympathie dans le malheur qui le frappe.

Il est edsuite préposé par M. N. Paul, secondé par M. T. Garceau, que copie de cette résolution soit inscrite dans les minutes et publiée dans le "Prévoyant".

S. SIMARD, Sec.

\*\*\*

Proposé par M. A. Adam, secondé par M. C. Denault, que les membres du Conseil No 130 de Viauville, de l'Union St-Joseph du Canada, apprennent avec peine la mort de Mme Couture, mère de monsieur le notaire J. A. Couture, notre 1er vice-président, et

que tous présentent leurs sympathies à sa famille ;

Que copie des présentes soit envoyée au notaire Couture et au "Prévoyant".

Adopté unanimement.

J. F. A. GATIEN, M. D., Sec.

\*\*\*

A l'assemblée du Conseil St-Jean-Baptiste No 124, tenue le 2 septembre, la résolution suivante a été proposée et adoptée à l'unanimité.

Attendu que les membres du Conseil No 124 de l'Union St-Joseph du Canada ont appris avec douleur la mort prématurée du fils aîné de M. J. U. Bray, président de ce conseil. Il est proposé par M. W. Rowe, appuyé par M. A. T. Charbon, que le conseil offre ses sincères sympathies à M. J. U. Bray et à sa famille et que copie de la présente résolution soit transmise au président et au "Prévoyant".

E. BOURCIER, Sec. Arch.

\*\*\*

Nous offrons nos plus sincères condoléances au Dr. A. A. Bourque, de The Brook, à l'occasion de mort de son épouse.

## MARIAGE.

Nous avons le plaisir d'apprendre le mariage de M. Harris Proulx, membre du Conseil de Masham, avec Mademoiselle Annie Vaillant, aussi de cette paroisse. La cérémonie a eu lieu le 9 juillet, dernier et a été des plus solennelles.

Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

## Liste des Médecins-Examineurs

- ✓ St-Anselme, E. E. Vaillancourt.
- ✓ Ancienne Lorette, T. F. Belleau.
- ✓ Asbestos, co. Richmond, Wilfrid Comtois.
- ✓ Annonciation, Côme Cartier.
- ✓ Annprior, J. G. Cranston.
- ✓ Acton Vale, H. Daignault.
- ✓ Anse du Cap, co. Gaspé, Simon Grenier.
- ✓ Alexandria, James Thomas Hope.
- ✓ Amqui, L. S. Larue.
- ✓ Alfred, J. B. Larocque.
- ✓ Aylmer, E. L. Quirk.
- ✓ Bromptonville, J. A. Allard.
- ✓ Belle-Rivière, M. J. Amyot.
- ✓ Bonfield, Geo. A. Russell.
- ✓ Brook, A. Auguste Bourque.
- ✓ Beauceville, Jos. Eudore Bernier.
- ✓ Bolduc, P.O., J. N. Boivin.
- ✓ Blind River, William S. Bird.
- ✓ Bouchette, Louis C. Charland.
- ✓ Boulevard St. Denis, J. A. Rousse, 950 Beaubien.
- ✓ Black Lake, Tancrede Fontaine.
- ✓ Batiscan, Eugène Perron.
- ✓ Berthierville, Jos. Olivier Gadoury.
- ✓ Baie St. Paul, C. Eug. Guillemette.
- ✓ Bernierville, L. O. Noël.
- ✓ Beauport, Alex. Rodrigue.
- ✓ Buckingham, J. W. Wallace.
- ✓ Coaticook, J. R. Bergeron.
- ✓ Cap de la Magdeleine, Louis Belle Isle.
- ✓ Casselman, J. P. Boyle.
- ✓ Cheneville, M. H. Baulne.
- ✓ Compton, Gaston L. DeBellefeuille.
- ✓ Cutler, Dr. A. K. Blair.
- ✓ Cabano, co. Temiscouata, Léon Côté.
- ✓ Coteau Station, Jos. Walter Cartier.
- ✓ Cedar Hall, Germain Léon Cloutier.
- ✓ Cap St. Ignace, Dr. Fontaine.
- ✓ Chicoutimi Bassin, Thomas Duperré.
- ✓ Chelmsford, Louis Gagné.
- ✓ Chaudière Jct., Nazaire Gingras.
- ✓ Chrysler, J. C. Gormley.
- ✓ Comber, (Essex), Chas. E. Nister.
- ✓ Campbell's Bay, S. J. McNally.
- ✓ Chambord, J. E. Michaud.
- ✓ Cornwall, W. J. Wheeler.
- ✓ Chateauguay, Z. E. Marchand.
- ✓ Contrecoeur, Geo. Marcotte.
- ✓ Cobalt, L. G. Routhier.
- ✓ Chartierville, Chas. F. X. Prévost.
- ✓ Chicoutimi, Abel Ad. Riverin.
- ✓ Chatham, Jos. X. Robert.
- ✓ Cedar Hall, Arthur Robitaille.
- ✓ Cacouna, P. Tardif.
- ✓ Daveluyville, J. Z. Beaumier.
- ✓ D'Israëli, E. Chicoine.
- ✓ Drummondville, Amedée Lassonde.
- ✓ Deschambault, J. A. Philippe Lord.
- ✓ Estevan Saskatchewan, J. A. Clairoux.
- ✓ Embrun, F. X. Albert Chevrier.
- ✓ East Broughton, J. E. Cliche.
- ✓ East Angus, A. H. Martel.
- ✓ Espanola, James Spence.
- ✓ Fraserville, J. Kane.
- ✓ Fort William, R. J. Manion.
- ✓ Grondines, E. Archambault.
- ✓ Glen Robertson, O. J. Boulais.
- ✓ Garthby, Emile Dupont.
- ✓ Garden River, M. A. Fournier.
- ✓ Grand Mére, Art. Ferron.
- ✓ Gently, Louis S. Giroux.
- ✓ Grenville, W. E. Mackay.
- ✓ Gracefield, Alderic Ste. Marie.
- ✓ Grande Rivière, co. Gaspé, J. M. Samson.
- ✓ Grandes Piles, J. E. Colin.
- ✓ Ham Nord, P. L. Duval.
- ✓ St-Henedine, Alf. Moussette.
- ✓ St-Hyacinthe, Dr. Viger.
- ✓ Hawkesbury, E. G. Quesnel.
- ✓ Hull, Urgel Archambault.
- ✓ Huberdeau, co. Argenteuil, A. Turcotte.
- ✓ Iberville, George Tassé.
- ✓ Ile du Calumet, H. Gaboury.
- ✓ Ile de la Madeleine, J. F. S. Lavernière.
- ✓ Ile Verte, Albert Giroux.
- ✓ Ile aux Moix, M. Avila Hébert.
- ✓ Inverness, C. D. Lambly.
- ✓ Indian Lorette, J. E. Verret.
- ✓ Joliette, J. J. Sheppard.
- ✓ Keewatin, Edwin Baker.
- ✓ Kamouraska, Jules Paradis.
- ✓ Laprairie, J-Bte. Jos. Brossard.
- ✓ Labelle, Jos. Aurèle Bigonessé.
- ✓ La Patrie, co. Compton, J. E. Bélanger.
- ✓ Lamartine, F. S. Caron.
- ✓ Les Eboulements, Jos. Desgagné.
- ✓ Longue-Pointe, J. P. Deschatelets.
- ✓ Lac Mégantic, G. S. Grégoire.
- ✓ Lacolle, Hilaire Gaudreau.
- ✓ Lachute, A. A. Gauthier.
- ✓ Louiseville, O. E. Milot.
- ✓ L'Islet, L. M. Moreau.
- ✓ Lac des 16 Isles, J. I. Pontbriand.
- ✓ L'Orignal, G. G. Smith.
- ✓ Lambton, J. A. Samson.
- ✓ LaBaie, co. Yamaska, William Smith.
- ✓ Loring, Ont., H. Treadgold.
- ✓ Montebello, M. Bélanger.
- ✓ Maskinonge, Louis T. N. Caron.
- ✓ Montréal, J. A. Cousineau, 3767 Notre Dame.
- ✓ Montréal, G. H. Leblanc, 3445 Notre-Dame.
- ✓ " J. A. Rousse, 950 Beaubien.
- ✓ " J. A. St. Denis, 541 Amherst.
- ✓ " E. P. Grenier, 1859 Ontario.
- ✓ " J. A. Duhamel, 1078 St. Denis.
- ✓ " Leon Dubois, 1426 Davidson.
- ✓ " G. H. Leblanc, St-Henri.
- ✓ Matane, G. A. Côté.
- ✓ Magog, E. C. Cabana.

- ✓ Marieville, F. P. Dussault.
- ✓ Maniwaki, J. T. D. Fontaine.
- ✓ Massey, T. Francis Flaherty.
- ✓ Morinville, Arthur Grioux.
- ✓ Mattawa, M. James.
- ✓ Malbaie, J. A. Lapointe.
- ✓ Matapedia, O. J. Rochon.
- ✓ Masson, H. Viau.
- ✓ Moose Creek, E. J. Watts.
- ✓ Montmagny, T. G. Paradis.
- ✓ Nicolet, A. O. Cloutier.
- ✓ St-Narcisse, A. Colin.
- ✓ Napierville, Simon Derôme.
- ✓ Notre-Dame du Lac, Louis F. Dubé.
- ✓ Normandin, H. Doyon.
- ✓ N.-Dame des Bois, Auguste Denis.
- ✓ N.-Dame des Anges, A. E. Filion.
- ✓ N.-Dame de Lévis, J. E. Fortin.
- ✓ N.-Dame du Laus, J. E. Matte.
- ✓ N.-Dame de Portneuf, S. G. Paquin.
- ✓ North Bay, Geo. W. Smith.
- ✓ New Liskeard, James M. Young.
- ✓ Ottawa, Edm. Bourque, 126 Victoria Ave.
- ✓ " John L. Chabot, Coin Laurier et Collège.
- ✓ " R. E. Valin, 286 St. Patrick.
- ✓ Ouïatchouan, H. D. Brassard.
- ✓ Ormstown, William Olivier.
- ✓ Orléans, Aimé Trudel.
- ✓ Pembroke, Eugène Bédard.
- ✓ Plessisville, Alcide Blondin.
- ✓ Pointe Gatineau, L. C. Demers.
- ✓ Pointe du Lac, Louis Dauray.
- ✓ Rapineauvillé, J. E. Damours.
- ✓ Plantagenet, Utric Gaboury.
- ✓ Pierreville, co. Yamaska, P. E. Gélinas.
- ✓ Penetanguishene, P. A. McDonald.
- ✓ Prescott, D. M. McCarthy.
- ✓ St-Pampile, C. F. Painchaud.
- ✓ Portneuf, (Saguenay), A. J. Lalande.
- ✓ Québec, P. H. Bédard, 236 St. Jean.
- ✓ " P. A. Drouin, 90 Church.
- ✓ " A. Lecler, St. Sauveur.
- ✓ Ripon, Albert Aubry.
- ✓ Roxton Falls, J. A. Beaudry.
- ✓ Roberval, Jules Constantin.
- ✓ Rockland, Nap. Desrosiers.
- ✓ Rapide de l'Original, O. Godard.
- ✓ Rigaud, H. Lafleur.
- ✓ Rivière du Loup, Luc LeBel.
- ✓ Russel, McDougal.
- ✓ Rimouski Quai, L. F. Lepage.
- ✓ Ste-Agathe, co. Lotbinière, Fred. Bélanger.
- ✓ Ste-Anastasie, co. Mégantic, A. S. Boisvert.
- ✓ St-André-Avellin, Jos. Baulne.
- ✓ St-Albert, Manitoba, T. A. Blais.
- ✓ Ste-Anne de Chicoutimi, E. T. Claveau.
- ✓ Ste-Anne de Bellevue, L. V. Cyphiot.
- ✓ Ste-Agathe des Monts, Rodolphe Dazé.
- ✓ Ste-Angèle de Rimouski, H. L. Duhaime.
- ✓ Ste-Adele, F. X. P. Goyette.
- ✓ Ste-Alexis des Monts, J. P. A. Lacroix.
- ✓ Ste-Anne de la Pérade, B. E. Lahaye.
- ✓ St-André, Argenteuil, H. Legault.
- ✓ Ste-Agnès, co. Beauce, J. A. Millette.
- ✓ Ste-Anne de la Pocatière, Jos. G. Pageau.
- ✓ St-Agapit, Jos. P. Paradis.
- ✓ Ste-Adelaïde de Pabos, Arthur Richard.
- ✓ St-Alexandre, co. Kamouraska, V. A. Vezina.
- ✓ St-Alban, J. E. Voisard.
- ✓ St-André, co. Kamouraska, J. G. Gagnon.
- ✓ St-Bazile, co. Portneuf, Jos. Chas. Delage.
- ✓ St-Boniface de Shawinigan, J. C. Gélinas.
- ✓ St-Bernard, co. Dorchester, J. L. M. Genest.
- ✓ St-Charles de Montreal, Alex. Bourdon.
- ✓ St-Charles de Caplan, S. A. Robitaille.
- ✓ St-Cyrille de l'Islet, J. O. Caron.
- ✓ St-Charles de Bellechasse, M. Cloutier.
- ✓ St-Claire, John Chabot.
- ✓ St-Cyprien, co. Témiscouata, Isaïe Charbonneau.
- ✓ St. Casimir, Rosario Frigon.
- ✓ Ste-Croix, L. P. Legendre.
- ✓ Ste-Cécile de Whitton, Jos. Landry.
- ✓ St-Camille, Antonio Pelletier.
- ✓ St-David de L'Auberivière, Jos. E. T. Dusseault.
- ✓ St-Damien, co. Bellechasse, Dr. Chabot.
- ✓ St-Ephrem, co. Beauce, R. Beauchesne.
- ✓ St-Eugène, co. Prescott, Jos. A. Bedard.
- ✓ St-Edouard de Lotbinière, J. E. Lelaidier.
- ✓ St-Etienne des Grés, Pierre Millette.
- ✓ St-Erphane, A. E. Richard.
- ✓ St-Evariste, Henri Marie Samson.
- ✓ St-François, N. Est., co. Beauce, E. M. Déchesne.
- ✓ St-Felix de Valois, G. Desrosiers.
- ✓ St-François, Beauce, H. A. Larue.
- ✓ St-Fortunat, co. Wolfe, J. E. Laforge.
- ✓ St-Félicien, co. Lac St. Jean, Aug. A. Lapointe.
- ✓ Ste-Flavie Stn., J. E. Lavoie.
- ✓ Ste-Flore, J. W. L. Ricard.
- ✓ St-Ferdinand, co. Mégantic, L. J. A. Sirois.
- ✓ St-François, Montmagny, L. V. Vezina.
- ✓ Ste-Geneviève, co. Champlain, F. X. Baril.
- ✓ St-Germain, co. Drummond, C. E. D. Comeau.
- ✓ St-Georges, co. Beauce, Jos. Michaud.
- ✓ St-Gabriel de Rimouski, Alfred Hardy.
- ✓ St-Germain de Grantham, Damase Larue.
- ✓ St-Gervais, co. Bellechasse, J. O. St. Pierre.
- ✓ St. Grégoire, co. Nicolet, H. Trudel.
- ✓ St-Honore, co. Beauce, J. O. Drouin.
- ✓ St-Hermas, P. E. Pager.
- ✓ St-Henri, co. Lévis, Jos. Henri Sinclair.
- ✓ St-Isidore, Ont., L. J. H. Labrosse.
- ✓ St-Joseph de Beauce, Henri Béland.
- ✓ St-Jérôme, Terrebonne, Denis Berthiaume.
- ✓ St-Jérôme, de Matane, J. A. Bergeron.
- ✓ St-Jacques des Piles, Omer Camfrand.
- ✓ St. Jean des Chaillons, M. A. Chandonnet.
- ✓ St-Jacques l'Achigan, Eug. G. Courteau.
- ✓ St-Julienne, co. Montcalm, Ernest Gauthier.
- ✓ St-Judes, J. M. Morin.
- ✓ St-Joachim, J. A. McNiven.
- ✓ St-Jérôme, Lac St. Jean, F. Plourde.
- ✓ St-Justine de Newton, J. A. Pilon.
- ✓ St-Jean d'Iberville, Narcisse Art. Sabourin.
- ✓ St-Jean Matha, Edgar Turgeon.
- ✓ St-Léonard d'Acton, Jos. Ayotte.
- ✓ St-Lambert de Lévis, G. Léon Bélanger.
- ✓ Ste-Luce, co. Rimouski, Ernest Bellisle.
- ✓ Ste-Luce, co. Champlain, F. A. Marcotte.
- ✓ St-Lin des Laurentides, T. Morin.

- ✓ St-Ludger, co. Beauce, G. A. Massicotte.
- ✓ Ste-Marthe, J. P. A. Archambault.
- ✓ St-Michel de Napierville, L. A. Dubuc.
- ✓ Ste-Marie, Beauce, M. R. A. Tancrède Fortier.
- ✓ St-Maurice, M. P. Grenier.
- ✓ St-Ours, Jos. Alb. Larose.
- ✓ St-Octave de Métis, C. A. Desorey.
- ✓ St-Pacôme, co. Kamouraska, T. W. Michaud.
- ✓ St-Philippe de Néri, H. W. Blagdon.
- ✓ St-Pascal, co. Kamouraska, A. N. Caron.
- ✓ St-Pierre les Becquets, L. Carignan.
- ✓ St-Paulin, co. Maskinonge, W. Perron.
- ✓ St-Philippe d'Argenteuil, Noël Guilbault.
- ✓ St-Polycarpe, J. A. Lortie.
- ✓ Ste-Philomène, L. G. A. Parrot.
- ✓ St-Prosper, co. Champlain, J. A. Poliquin.
- ✓ St-Rémi de Napierville, G. Etienne Bédard.
- ✓ St-Raphaël East, E. Beaudry.
- ✓ Ste-Rose de Lima, E. V. Desy.
- ✓ St-Raymond, Jules Desrochers.
- ✓ St-Roch des Aulnaïs, F. X. Gosselin.
- ✓ St-Romuald, N. P. Lambert.
- ✓ St-Rédempteur, co. Wright, J. E. Champagne.
- ✓ Staples, David Béchard.
- ✓ Stanfold, P. A. Brassard.
- ✓ Sherbrooke, F. A. Gadbois.
- ✓ St-Espait, co. Montcalm, P. J. L. Bissonnette.
- ✓ Sturgeon Falls, F. X. Boileau.
- ✓ Ste-Sophie, C. B. Biron.
- ✓ Searchmont, Algoma, Jos. Chant.
- ✓ Shawinigan Falls, J. H. Choquette.
- ✓ St-Sébastien, co. Beauce, Nap. Doyon.
- ✓ Sayabec, Louis M. Deschesne.
- ✓ Sherrington, Z. Dupuis.
- ✓ Sandy Bay, D. V. Desrosiers.
- ✓ Sudbury, J. E. Dehaitre.
- ✓ Sault Ste. Marie, J. H. Gimby.
- ✓ Sts-Anges, E. Lessard.
- ✓ St-Stanislas de Kostka, Louis Legault.
- ✓ Sorel, E. A. Laferrrière.
- ✓ Scottstown, M. J. Mooney.
- ✓ Spragg, Alex. Sinclair.
- ✓ St-Stanislas, Ferninand Trudel.
- ✓ St-Samuel, P. Vandandaigne.
- ✓ Ste-Thécle, Bruno Bordeleau.
- ✓ St-Télesphore, co. Soulanges, Art. Charbonneau.
- ✓ Ste-Thérèse de Blainville, Hormidas Deschambault.
- ✓ St-Timothé, J. B. Lamarche.
- ✓ St-Tite, L. N. E. Lacoursière.
- ✓ Ste-Thérèse de Marionville, A. Chevrier.
- ✓ St-Théodore d'Acton, J. E. Proulx.
- ✓ St-Urbain, J. O. Pelletier.
- ✓ St-Ubalde, Jos. Thomas Toutant.
- ✓ St-Victor de la Beauce, H. Lacoursière.
- ✓ Thetford Mines, J. E. Beaudet.
- ✓ Thessalon, W. H. Cameron.
- ✓ Trois Rivières, Nap. Lambert.
- ✓ Tecumseh, A. Lemire.
- ✓ Tilbury, Thomas H. McCall.
- ✓ Trois Pistoles, Ernest Pettigrew.
- ✓ Thurso, Jos. Robillard.
- ✓ Ville-Marie, C. A. Dube.
- ✓ Valleyfield, Achille Besner.
- ✓ Verdun, près Montréal, Jos. A. Champagne.
- 97 Church.
- ✓ Verchères, Polydore Dansereau.
- ✓ Viauville, J. F. A. Gatién.
- ✓ Victoriaville, P. N. J. Laurendeau.
- ✓ Victoria Harbour, D. G. MacRobbie.
- ✓ Vincennes, H. Marchand.
- ✓ Vankleek Hill, J. A. McIntosh.
- ✓ Vars, Ont., J. S. Nelson.
- ✓ Verner, J. W. Présault.
- ✓ Vaudreuil, Aug. Denis.
- ✓ Valcourt, Ed. Verdun.
- ✓ West Wickham, J. A. D. Bélanger.
- ✓ Windsor Mills, Wilfrid Begin.
- ✓ Warren, Robert O. Coghlan.
- ✓ Weedon Village, J. P. C. Lemieux.
- ✓ Winnipeg, J. H. O. Lambert.
- ✓ Windsor, Adrien Manard.
- ✓ Waubaushe, Frank Porter.
- ✓ Wolfstown, Th. St. Aubin.
- ✓ Wotton, W. E. A. Thébault.
- ✓ Yamachiche, A. M. Bellemarrie.

## NAISSANCES.

**LEMIEUX**—A Ottawa, le 13 septembre, l'épouse de J. M. Lemieux, agent de district, d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Juliette-Angelina.

Parrain et marraine M. et Mme Ed. Gaulin, d'Ottawa.

**BERGERON**—A Sturgeon Falls, Ont., l'épouse de M. Bergeron, a donné naissance à un fils, baptisé sous les noms de Joseph Georges-Arthur-Paul. Parrain et marraine M. et Mme Alex. Larochel.

**DEMERS**—A Glens Falls, N. Y., le 20 juillet dernier, l'épouse de M. Isaac Demers, d'un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Paul-Hector-Edouard.

Parrain et marraine M. et Mme Aimé Leroux, oncle et tante de l'enfant.

**LABONTE**—A Marieville, l'épouse de M. Arthur Labonté, d'une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie-Jeanne-Truelda.

Parrain M. Emile Hubert, marraine Mademoiselle Florida Messier de Marieville.

## La Caisse Donataire C.

Classe ordinaire.

### Contributions mensuelles.

Age	\$500	\$1,000	\$1,500	\$2,000
16 à	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
19	48	85	1 23	1 60
20	48	86	1 24	1 62
21	49	88	1 27	1 66
22	50	90	1 30	1 70
23	51	92	1 33	1 74
24	52	94	1 36	1 78
25	54	98	1 42	1 86
26	56	1 02	1 48	1 94
27	58	1 06	1 54	2 02
28	60	1 10	1 60	2 10
29	62	1 14	1 66	2 18
30	64	1 18	1 72	2 26
31	66	1 22	1 78	2 34
32	68	1 26	1 84	2 42
33	70	1 30	1 90	2 50
34	73	1 35	1 98	2 60
35	75	1 40	2 05	2 70
36	78	1 46	2 14	2 82
37	82	1 54	2 26	2 98
38	85	1 60	2 35	3 10
39	88	1 66	2 44	3 22
40	91	1 72	2 53	3 34
41	95	1 80	2 65	3 50
42	98	1 86	2 74	3 62
43	1 02	1 94	2 86	3 78
44	1 08	2 06	3 04	4 02
45	1 15	2 20	3 25	4 30
46	1 20	2 30	3 40	4 60
47	1 25	2 40	3 55	4 90
48	1 30	2 50	3 70	5 20
49	1 35	2 60	3 85	5 50
50	1 50	2 80	4 10	6 00
51	1 65	3 00	4 40	6 50
52	1 80	3 25	4 70	7 50
53	2 00	3 50	5 10	8 50
54	2 30	3 90	5 60	10 00

### HONORAIRES D'ADMISSION \$2.00

Quelque soit le montant de la police.

## Bénéfices.

### En Invalidité

1/2 de la police comptant ou 2/3 par année pendant 20 ans, sans intérêt, et cessation de toute contribution.

### A 70 ans :

1/10 de la police chaque année pendant 12 ans et cessation de toute contribution.

### Au décès :

Le montant de la police ; ou la balance due, si le membre s'est prévalu des bénéfices en invalidité ou à 70 ans.

## Caisse Donataire C, et caisse de Secours réunies,

Classe ordinaire.

### Contributions mensuelles.

Age	\$500	\$1,000	\$1,500	\$2,000
16 à	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
19	98	1 35	1 73	2 10
20	98	1 36	1 74	2 12
21	99	1 38	1 77	2 16
22	1 03	1 40	1 80	2 20
23	1 01	1 42	1 83	2 24
24	1 02	1 44	1 86	2 28
25	1 04	1 48	1 92	2 36
26	1 06	1 52	1 98	2 44
27	1 08	1 56	2 04	2 52
28	1 10	1 60	2 10	2 60
29	1 12	1 64	2 16	2 68
30	1 14	1 68	2 22	2 76
31	1 16	1 72	2 28	2 84
32	1 18	1 76	2 34	2 92
33	1 20	1 80	2 40	3 00
34	1 23	1 85	2 48	3 10
35	1 25	1 90	2 55	3 20
36	1 28	1 96	2 64	3 32
37	1 32	2 04	2 76	3 48
38	1 35	2 10	2 85	3 60
39	1 38	2 16	2 94	3 72
40	1 46	2 27	3 08	3 89
41	1 50	2 35	3 20	4 05
42	1 53	2 41	3 29	4 17
43	1 57	2 49	3 41	4 33
44	1 63	2 61	3 59	4 55
45	1 80	2 85	4 20	5 20
46	1 85	2 95	4 05	5 50
47	1 90	3 05	4 30	6 00
48	1 95	3 15	4 35	6 50
49	2 00	3 25	4 50	7 50

### HONORAIRES D'ADMISSION, \$2.00

Quelque soit le montant de la police.

## Bénéfices.

### En maladie :

\$5.00 par semaine pendant 15 semaines par année.

### Au décès de l'épouse :

\$75.00.

### En Invalidité :

1/2 de la police comptant ou 2/3 par année pendant 20 ans, sans intérêt, et cessation de toute contribution.

### A 70 ans :

1/10 de la police chaque année pendant 12 ans et cessation de toute contribution.

### Au décès :

Le montant de la police ; ou la balance due, si le membre s'est prévalu des bénéfices en invalidité ou à 70 ans.

Les aspirants de 45 ans et plus doivent produire l'apreuve de leur âge avec leur demande d'admission.

Le membre non marié lors de son admission, qui se mariera ensuite, n'aura droit aux bénéfices de décès d'épouse que sur preuve donnée par certifi-  
at de médecin, dans les 60 jours qui suivront son mariage. Une épouse que son époux est en bonne santé.

# LA CAISSE SOCIALE

20 par cent des contributions mensuelles des porteurs de Bons Conjointes et de Bons Mutuels sont déposés à la Réserve Fiduciaire pour leur garantie exclusive.

## LE BON CONJOINT.

## LE BON MUTUEL.

### Contributions mensuelles.

AGE	\$750.	\$1,500	\$3,000
16	63	1 25	2 30
17	64	1 27	2 34
18	65	1 29	2 38
19	66	1 31	2 42
20	67	1 33	2 46
21	68	1 35	2 50
22	69	1 37	2 55
23	70	1 40	2 60
24	72	1 43	2 66
25	73	1 46	2 72
26	75	1 50	2 80
27	77	1 54	2 88
28	79	1 58	2 96
29	82	1 63	3 06
30	84	1 68	3 16
31	87	1 74	3 28
32	90	1 80	3 40
33	93	1 85	3 50
34	95	1 90	3 60
35	98	1 96	3 72
36	1 01	2 02	3 84
37	1 04	2 08	3 96
38	1 07	2 14	4 08
39	1 10	2 20	4 20
40	1 14	2 27	4 34
41	1 18	2 35	4 50
42	1 28	2 45	4 70
43	1 28	2 55	4 90
44	1 33	2 65	5 10
45	1 38	2 75	5 30
46	1 43	2 85	5 50
47	1 48	2 95	5 70
48	1 55	3 10	5 90
49	1 65	3 30	6 20

### CLASSE ORDINAIRE.

**HONORAIRES D'ADMISSION, \$2.00.**  
*Quelque soit le montant du Bon.*  
 Les sommes payées pour les bénéficiaires ci-dessous sont déduites du Bon.  
**BÉNÉFICES.**  
**En maladie:** Par semaine, \$750 \$2.50, \$1500 \$5.00, \$3000 \$5.00 par année.  
**En invalidité:** Comptant, déduction faite des bénéfices reçus antérieurement en règlement final.  
**Au décès de l'épouse:** Pour frais funéraires, \$750 \$50, \$1500 \$100, \$3000 \$100.  
**A 65 ans révolus:** Par semaine jusqu'à paiement complet de la balance due, \$750 \$50, \$1500 \$50, \$3000 \$50.  
**Au décès:** Pour et \$2.50 Par semaine-frais et \$5.00 paiement balance due, \$750 \$50, \$1500 \$50, \$3000 \$50 entier de la balance due, ou 60% comptant de la valeur de la police en règlement final.

### Contributions mensuelles.

AGE	\$750.	\$1,500
16	65	1 10
17	66	1 12
18	67	1 14
19	68	1 16
20	69	1 18
21	70	1 20
22	71	1 22
23	72	1 24
24	73	1 26
25	74	1 28
26	75	1 30
27	76	1 32
28	78	1 36
29	80	1 40
30	82	1 44
31	84	1 48
32	87	1 53
33	90	1 58
34	93	1 63
35	96	1 68
36	1 00	1 74
37	1 05	1 80
38	1 10	1 86
39	1 15	1 92
40	1 20	2 00
41	1 25	2 08
42	1 35	2 16
43	1 45	2 25
44	1 55	2 35
45	1 65	2 45
46	1 75	2 60
47	1 85	2 75
48	1 95	2 90
49	2 10	3 10

### CLASSE ORDINAIRE.

**LES DEUX SEXES ADMIS**  
**HONORAIRES D'ADMISSION, \$2.00.**  
*Quelque soit le montant du Bon.*  
**BÉNÉFICES.**  
**En invalidité:** Par année pendant 15 ans, \$750 \$50, \$1500 \$100.  
**A 65 ans révolus:** Par année pendant 15 ans, \$750 \$50, \$1500 \$100.  
**Au décès:** Pour frais funéraires et \$50 paiement Bon, \$750 \$50, \$1500 \$100.  
 ou 60% comptant de la valeur de la police en règlement final.  
 Dans le cas de conversion 5 p.c. sera ajouté au montant des 60 p.c. pour chaque période entière de dix ans de sociétariat ce qui fera 65 p.c., 70 p.c. comptant, etc., selon la durée du sociétariat.

# LA CAISSE DE SECOURS D.

Ne seront admis à participer aux bénéfices de cette caisse que ceux qui font partie d'autres caisses de la société.

### BÉNÉFICES.

**En maladie:** \$5.00 par semaine, 15 semaines chaque année.  
**Au décès de l'épouse:** \$75.00  
**HONORAIRES D'ADMISSION, \$1.00.**

### Contributions mensuelles.

AGE.	Contributions mensuelles.
16 à 39 ans, les deux inclusivement	50 centins.
40 à 44	55 "
45 à 49	65 "

# La Caisse Douairière B.

Pour les deux sexes mais particulièrement pour le sexe féminin.  
 Assurance payable au décès seulement.  
 Admission de 16 à 50 ans, les deux inclusivement.  
**HONORAIRES D'ADMISSION, 50c.**

### Contributions mensuelles.

AGE.	Contributions mensuelles.	\$ c.	
		\$100.	\$200.
16 à 23 ans, les deux inclusivement	15	25	30
24 à 29	20	30	35
30 à 34	25	35	40
35 à 39	30	40	45
40 à 44	35	50	50
45 à 49	40	50	60

Les membres de la Caisse Sociale ne sont jamais, durant leur sociétariat, libérés du paiement des contributions mensuelles ou autres cotisations. Les aspirants de 45 ans et plus doivent produire la preuve de leur âge avec leur demande d'admission. Le membre non marié lors de son admission qui se mariera ensuite, n'aura droit aux bénéfices de décès d'épouse que sur preuve donnée par cert. Eca. de médecin dans les 60 jours qui suivront son mariage, que son épouse est en bonne santé.